



L'an deux mille vingt

Le 01 septembre à 19h00

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH, maire.

Etaient présents :

**ASTIER Fabienne, ASTIER Robert, BELTRAMI Henri, BENOIT Nathalie, BERARD Patricia, BOCH Jean-Luc, BROCHE Richard, BUTHOD Maryse, CHARRIERE Christiane, COURTOIS Michel, DE MISCAULT Isabelle, DUSSUCHAL Marion, GIROD GEDDA Isabelle, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, MICHE Xavier, MONTMAYEUR Myriam, OUGIER Pierre, ROCHET Romain, SILVESTRE Jean-Louis, TRESALLET Gilles, VENIAT Daniel Jean, VIBERT Christian, VILLIEN Michelle**

Excusés : **FAGGIANELLI Evelyne (pouvoir à Pierre OUGIER), GENTIL Isabelle (pouvoir à Jean Luc BOCH), PELLICIER Guy (pouvoir à Richard BROCHE), VALENTIN Benoit (pouvoir à Patricia BERARD)**

Absents : **CRESSEND Christelle,**

Formant la majorité des membres en exercice

Mme Marion DUSSUCHAL est élue secrétaire de séance

## **ORDRE DU JOUR**

**Administration générale** : 1. Désignation des représentants de la SAS, 2. Avenant au bail à construction Colosses Loisirs 3. Participation financière de la commune LPT pour fonctionnement télébufette été 2020, 4. Etat d'assiette ONF 2021

**Finance** : 5. Tarifs taxes de séjour 2021

**Marchés publics – Travaux** : 6. Résultat Appel d'Offre fourniture et livraison de carburant et combustible, 7. Résultat Appel d'Offre déneigement, 8. Résultat Appel d'Offre transport de neige, 9. Résultat Appel d'Offre prestation de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux et sanitaires publics, 10. Demande de subvention pour la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement, 11. Demande de subvention pour le raccordement des effluents de Gothard à la STEP des Granges

**Ressources humaines** : 12. Convention de mise à disposition de la commune de La Plagne Tarentaise d'agents du SIVU des Granges, 13. Création d'un poste d'agent de maîtrise, 14. Création des postes saisonniers régie de transports hiver 2020-2021, 15. Création d'un post d'ATSEM 2<sup>ème</sup> classe à TNC, 16. Création d'un poste non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet dans le cadre d'un accroissement d'activité 16h72, 17. Rectificatif sur délibération n°2020-171 création de 3 postes d'ATSEM année scolaire 2020-2021, 18. Rectificatif sur délibération n°2020-172 création de 5 postes d'adjoint d'animation année scolaire 2020-2021, 19. Création de 28 postes non permanents à temps complet dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, 20. Création de 3 postes non permanents d'agent polyvalent des ST en cdd à TC dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité

**Urbanisme-foncier** : 21. Autorisation au maire à signer la convention ENEDIS : Gare Amont télésiège Bergerie, 22. Autorisation au maire à signer la convention ENEDIS : propriété au Clos A 1589, 23. Acquisition de la parcelle 305 C 1449 appartenant aux consorts Marchand Maillet, 24. Attribution de l'appel à candidature- appel à projets Les Coches « Observatoire du Haut », 25. Attribution de l'appel à candidature – appel à projets Les Coches dessus- parcelle 038 AB 144p et 145p, 26. Cession d'une partie de la parcelle 038 K 1897 à MINGEON Sandrine, 27. Relance de la commercialisation du lot n°4 du lotissement « Le Panorama », 28. Echange de parcelles entre la commune et les consorts PAVIET lieudit « Pra Ondra », 29. Convention d'occupation du domaine privé de la commune avec la SAP- création d'une plateforme de stationnement à Bellecote, 30. Approbation de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Bellecote

Monsieur le maire propose une modification de l'ordre du jour avec le retrait du point suivant :

- Doc 25 – Attribution de l'appel à candidatures « Coches-Dessus » au groupe Regency pour la réalisation d'une résidence de tourisme 4\*

Monsieur le Maire présente au conseil municipal Monsieur Manfred AMOUREUX, nouveau directeur du service urbanisme, de l'aménagement et du développement durable en remplacement de Madame Claire MAUDUIT-FROMAGET. Ce dernier se présente en quelques mots.

#### **Désignation des représentants à la Société d'Aménagement de la Savoie**

Après que monsieur le maire ait rappelé que la commune est actionnaire de la Société d'Aménagement de La Savoie, le conseil municipal désigne Jean-Luc Boch comme représentant de la collectivité au sein de l'Assemblée Spéciale de la Société d'Aménagement de la Savoie. (Votants : 29, pour : 29)

#### **Approbation au bail à la construction Colosses Loisirs**

Le conseil municipal approuve l'avenant prolongeant d'une année le bail à construction du chalet Colosses Loisirs situé à Plagne Bellecôte et arrivant à échéance le 31 août 2020. (Votants : 28, pour : 28)

#### **Participation financière de la commune LPT pour fonctionnement télébufette été 2020**

Le conseil municipal valide la convention avec la SAP qui consiste à prendre à la charge de la commune le fonctionnement de la télécabine durant la période estivale 2020. (Votants : 28, pour : 28)

#### **Etat d'assiette ONF 2021**

Le conseil municipal décide de reporter en 2023 le martelage prévu en 2021. (Votants : 28, pour : 28)

#### **Tarifs taxes de séjour 2021**

Le conseil municipal approuve la modification apportée aux tarifs de la taxe de séjour, applicable dès le 01<sup>er</sup> janvier 2021. (Votants : 28, pour : 28)

#### **Résultat Appel d'Offre fourniture et livraison de carburant et combustible**

Concernant l'appel d'offre « fourniture et livraison de carburant/combustible », le conseil municipal approuve le choix de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) d'attribuer le lot 1 « Fourniture et livraison de carburant » et le lot 2 « Fourniture et livraison de combustible d'origine fossile » à l'entreprise Charvet La Mure Bianco et le lot 3 « Fourniture et livraison de granulés bois » à l'entreprise Touvet Combustible. (Votants : 28, pour : 28)

#### **Résultat Appel d'Offre déneigement**

Monsieur Richard BROCHE ne prenant pas part au vote quitte la salle. Le pouvoir de Guy PELLICIER n'est pas pris en compte. Le conseil municipal approuve le choix de la CAO.

Les entreprises retenues pour les différents lots sont les suivants :

- Lot 1 «Déneigement de la station de Plagne Centre » : SN Eric Perrière.
- Lot 2 «Déneigement de la station de Plagne 1800, le Roche du Haut et accès départ piste de bob » : CTP.
- Lot 3 «Déneigement des stations de Plagne Bellecôte et Belle Plagne » : Bouzon Chantal.
- Lot 4 «Déneigement de la station de Plagne Village » : Vaudey TP.
- Lot 5 «Déneigement de la station de Plagne Soleil » : SN Eric Perrière.
- Lot 6 «Déneigement de la Roche et de Plangagnant » : SN Eric Perrière.
- Lot 7 «Déneigement secteur Bonnegarde –ZA des Iles de Macot : aucune offre sera réalisé en interne.
- Lot 8 «Déneigement secteur Bonconseil-Plan des Forches : offre papier déclarée infructueuse, consultation relancé sous forme de MAPA.

(Votants : 26, pour 26)

*Richard BROCHE réintègre la salle.*

#### **Résultat Appel d'Offre transport de neige**

Concernant l'appel d'offre « transport de neige », le conseil approuve le choix de la CAO d'attribuer le lot 1 « Transport de neige ; Base Plagne Centre » et le lot 3 « Transport de neige. Bas Macot » à l'entreprise Trans Loc, le lot 2 « Transport de neige. Base Plagne Bellecôte » à l'entreprise Bouzon Barral et le lot 4 « Nettoyage des plateformes de stockage de neige par dameuse » à l'entreprise Vaudey TP. (Votants : 28, pour : 22)

### **Résultat Appel d'Offre prestation de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux et sanitaires publics**

Le conseil municipal approuve le choix de la CAO d'attribuer le lot 1 « Ecole de Macot », le lot 2 « Plagne Centre. Plagne 1800 », le lot 3 « Plagne Village. Plagne Soleil » et le lot 4 « Plagne Bellecôte. Plagne Village » à l'entreprise SMI Alp. (Votants : 28, pour 28)

### **Demande de subvention pour la réalisation du Schéma Directeur d'assainissement**

Considérant la nécessité de réaliser un Schéma Directeur d'Assainissement unique que la commune de La Plagne Tarentaise, le conseil municipal approuve la demande de subvention auprès du département de la Savoie et de l'Agence de l'Eau. (Votants : 28, pour 28)

### **Demande de subvention pour le raccordement des effluents de Gothard à la STEP des Granges**

Le conseil municipal prend acte que la STEP du Gothard est saturé à l'heure actuelle et autorise monsieur le maire à solliciter une subvention auprès du département de la Savoie et de l'Agence de l'eau pour le raccordement des effluents du Gothard à la STEP des Granges prévu en 2021. (Votants : 28, pour : 28)

### **Convention de mise à disposition de la commune de La Plagne Tarentaise d'agents du SIVU des Granges**

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention de mise à disposition de deux agents du SIVU des Granges afin de garantir le bon fonctionnement de la STEP « Roseaux » de la commune déléguée Valezan. (Votants : 28, pour : 28)

### **Création d'un poste d'agent de maîtrise**

Suite à la démission d'un agent au grade d'adjoint technique affecté au service espaces verts, le conseil municipal approuve la création d'un poste d'agent de maîtrise afin de faire correspondre le grade de recrutement avec celui du nouvel agent recruté. (Votants : 28, pour 28)

### **Création des postes saisonniers régie de transport hiver 2020-2021**

Dans le cadre de l'accroissement d'activité en période hivernale, le conseil municipal décide d'autoriser la création de 16 postes d'agents saisonniers « chauffeur » en CDD à temps complet. (Votants : 28, pour : 28)

### **Création d'un poste d'ATSEM 2<sup>ème</sup> classe à T NC**

Compte tenu de la modification de l'organisation du service périscolaire, le conseil municipal valide la création d'un poste d'Atsem 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour une durée d'emploi de 29.19 heures hebdomadaires annualisées. (Votants : 28, pour : 28)

### **Création d'un poste non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet dans le cadre d'un accroissement d'activité 16h72**

Le conseil municipal approuve la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (16.72/35h hebdomadaires annualisées) pour la période du 03 septembre 2020 au 06 juillet 2021 suite à l'accroissement temporaire d'activité pour l'année scolaire 2020-2021 sur la commune déléguée de Bellentre. (Votants : 28, pour : 28)

### **Rectificatif sur délibération n°2020-171 création de 3 postes d'ATSEM année scolaire 2020-2021**

Le conseil municipal autorise la modification de la délibération n°2020-171 portant sur la création de 3 postes d'ATSEM suite à une erreur de calendrier scolaire 2020-2021. (Votants : 28, pour : 28)

### **Rectificatif sur la délibération n°2020-172 création de 5 postes d'adjoint d'animation année scolaire 2020-2021**

Le conseil municipal approuve la modification de la délibération n°2020-172 portant sur la création de 5 postes d'adjoint d'animation suite à une erreur de calendrier scolaire 2020-2021. (Votants : 28, pour : 28)

### **Création de 28 postes non permanents à temps complet dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité Ces postes ne sont pas à destination d'être pourvus dans l'immédiat et ces derniers n'augmenteront en aucun l'effectif du personnel communal.**

Le conseil municipal donne son accord pour la création de postes non permanents afin de faire face à l'accroissement temporaire d'activité au sein des différents services, notamment lors de départ de certains agents en formation. (Votants : 28, pour : 28)

### **Création de 3 postes non permanents d'agents polyvalents des ST en cdd à TC dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité**

Le conseil municipal approuve la création de trois postes non permanents d'agent polyvalent des services techniques à temps complet en Contrat à durée déterminée comme suit :

2 postes du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021

1 poste du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2021. (Votants : 28, pour : 28)

### **Autorisation au maire à signer la convention ENEDIS : Gare Amont télésiège Bergerie**

Afin de permettre de l'enfouissement des réseaux d'alimentation de la gare amont du télésiège de La Bergerie située sur la commune déléguée de Macot La Plagne, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention instituant une servitude de passage sur la parcelle commune cadastrée N 2275,. (Votants : 28, pour : 28)

### **Autorisation au maire à signer la convention ENEDIS : propriété au Clos A 1589**

Madame Fabienne ASTIER ne prenant pas part au vote quitte la salle.

Dans le cadre de l'alimentation électrique de la parcelle cadastrée A 1589 situé au Clos sur la commune déléguée de Macot La Plagne, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention instituant une servitude de passage sur la parcelle commune cadastrée A 2191. (Votants : 27, pour : 27)

*Fabienne Astier réintègre la salle.*

### **Acquisition de la parcelle 305 C 1449 appartenant aux consorts Marchand Maillet.**

Afin de permettre la création d'un redent sur la commune déléguée de Valezan, le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée 305 section C n°1449 d'une surface de 525 m<sup>2</sup> et appartenant aux consorts Marchand Maillet, Laperrière et Kesselring. (Votants : 28, pour : 28)

### **Attribution de l'appel à candidature – appel à projets Les Coches « Observatoire Haut »**

Suite à l'appel à projet en vue de mettre à disposition un ou plusieurs tènements fonciers de terrains situés aux Coches, le conseil municipal valide la candidature de la SARL L&G IMMOBILIER retenue par la commission urbanisme. (Votants : 28, pour : 28)

### **Cession d'une partie de la parcelle 038 K 1987 à MINGEON Sandrine**

Le conseil municipal accepte de céder à Madame et Monsieur MINGEON 42m<sup>2</sup> de la parcelle communale située sur la commune déléguée de Bellentre et valide le prix proposé de 150.00€/m<sup>2</sup>. (Votants : 28, pour : 28)

### **Relance de la commercialisation du lot n°4 du lotissement « Le Panorama »**

La totalité des lots avaient été attribuée mais au vu d'un désistement et de l'irrecevabilité des candidatures complémentaires, le conseil municipal accepte de relancer la commercialisation du lot n°4 nouvellement cadastrée 038 AE 176. (Votants : 28, pour : 28)

### **Echange de parcelles entre la commune et les consorts PAVIET lieudit « Pra Ondra »**

Après que monsieur le maire ait rappelé que l'accès au site est une route carrossable déneigée et entretenue par la commune depuis plusieurs années mais que son emprise est située sur une parcelle privée appartenant aux consorts PAVIET, le conseil municipal approuve l'échange entre les parcelles 150 N 792p et N 1567. (Votants : 28, pour : 28)

### **Convention d'occupation du domaine privé de la commune avec la SAP-crédation d'une plateforme de stationnement à Bellecote**

Après que monsieur le maire ait rappelé que la Société d'Aménagement de La Plagne sollicite l'autorisation auprès de la commune de pouvoir aménager une plateforme de stationnement sur une partie de la parcelle M 2433 située le long de la cuve à fioul destinée à l'utilisation des dameuses, le conseil municipal approuve la signature de la convention. (Votants : 28, pour : 28)

### **Approbation de la révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bellentre**

Afin de permettre l'évolution du PLU concernant une parcelle sur le secteur Le Crey, d'adapter le PLU au projet d'aménagement sur le secteur de Montchavin et de faire évoluer le règlement écrit, le conseil municipale décide de valider la révision. (Votants : 28, pour : 28)